

UNITED NATIONS  NATIONS UNIES

POSTAL ADDRESS—ADRESSE POSTALE: UNITED NATIONS, N.Y. 10017
CABLE ADDRESS—ADRESSE TELEGRAPHIQUE: UNATIONS NEWYORK

Référence : C.N.242.2006.TREATIES-6 (Notification Dépositaire)

CONVENTION DE STOCKHOLM SUR LES POLLUANTS ORGANIQUES
PERSISTANTS

STOCKHOLM, 22 MAI 2001

ADOPTION DE L'ANNEXE G

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire, communique :

Lors de la première réunion de la Conférence des Parties à la Convention susmentionnée, tenue à Punta del Este, Uruguay, du 2 au 6 mai 2005, les Parties ont adopté le 6 mai 2005 une nouvelle annexe à la Convention (Annexe G) (voir Décision SC-1/2).

Conformément à l'alinéa c) du paragraphe 3 de l'article 22 de la Convention, l'adoption de l'Annexe G prendra effet à l'expiration d'un délai d'un an à compter de la date de cette notification, pour toutes les Parties à la Convention qui n'ont pas soumis de notification conformément à l'alinéa b) du paragraphe 3 du même article.

..... On trouvera ci-joint en langues anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe le texte de l'Annexe G.

Le 27 mars 2006

BM

Attention : Services des Traités des Ministères des Affaires Étrangères et organisations internationales concernés. Les missions permanentes auprès de l'Organisation des Nations Unies peuvent se procurer les notifications dépositaires en écrivant par courrier électronique à l'adresse suivante : missions@un.int. De telles notifications sont aussi disponibles sur le site de la Collection des Traités des Nations Unies à l'adresse <http://untreaty.un.org>.